

tandis qu'il n'en est rien : on voit sur les tombes, comme nous l'avons dit, le *marculus*, la *dolabra*, la *securis*, et même l'ἄξιον des Grecs, suivant que tel ou tel instrument a été en usage dans le moment ou dans la localité pour la taille de la pierre. On ne peut pas dire que le type de l'*ascia* de nos tombeaux s'est altéré en s'éloignant de Lyon, qui était sans doute le centre de l'association, puisque à Lyon même, nous avons, sur les tombes du Musée, l'*ascia* romaine, la *securis* et le *marculus*, et que les inscriptions publiées par Gruter, et trouvées à Lyon, nous offrent l'*ascia* crucifère parfaitement caractérisée.

De tout ce qui vient d'être exposé, nous devons conclure que DEDICARE SVB ASCIA était un hommage, un acte affectueux consistant à ce que le *dedicator* était censé, par le simulacre opéré pendant la dédicace, avoir taillé lui-même, de ses propres mains, le monument pour le défunt et le lui avoir dédié pendant le travail de l'exécution, c'est-à-dire le lui avoir lui-même fait et élevé de ses propres mains.

Nous devons aussi expliquer la différence des dédicaces faites d'une manière générale, telles que :

*Consummatum hoc opus sub ascia est.*

*Ad asciam dedicatum posuerunt.*

*Hoc saxum sub ascia dedicatum est.*

*Sub ascia faciendum curavit.*

Lorsque le plus proche parent remplissait lui-même les formalités de cette cérémonie, l'inscription nommait le *dedicator* et alors employait la formule ordinaire SVB ASCIA DEDICAVIT. Mais lorsque, par un empêchement quelconque, absence, maladie, ou enfin un obstacle insurmontable, celui ou celle à qui il appartenait de faire cette dédicace se trouvait dans l'impossibilité de consa-